

DOSSIER PASSERELLE

ENVOI DU DOSSIER D'INSCRIPTION À

ÉCOLE AGAPÊ
PROMENADE DU CLOS 1
3960 SIERRE

OU ECOLEAGAPE@ECOLEAGAPE.CH

LIEU DE FORMATION

ROUTE DU BOIS GENOUD 36, 1023 CRISSIER (VD)

DONNÉES DE L'ÉTUDIANT

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE / N.P.A _____

DATE DE
NAISSANCE _____ PROFESSION _____

TELEPHONE _____ EMAIL _____

EN CAS DE DEMANDE COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ JOINDRE L'ÉCOLE AU **+41 (0)78 / 735 34 04**

EXIGENCES RME

LES SUBMÉTHODES : DOIT POSSÉDER AU MINIMUM 4 DES 5 SUBMÉTHODES OBLIGATOIRES POUR UN MINIMUM DE 500 HEURES DE FORMATION

DIÉTÉTIQUE	150 HEURES OBLIGATOIRES
MÉTHODES DE DÉTOXINATION	20 HEURES OBLIGATOIRES
BAUNSCHEIDT	
SANGSUES	
VENTOUSES	
HYDROTHÉRAPIE	30 HEURES OBLIGATOIRES
THÉRAPIE KNEIPP/HYDROTHÉRAPIE	
CATAPLASMES/ENVELOPPEMENT	
TECHNIQUES DE MASSAGES	300 HEURES
PHYTOTHÉRAPIE OCCIDENTALE	300 HEURES

MÉTHODES OBLIGATOIRES

MÉDECINE NATURELLE GÉNÉRALE	700 HEURES DE FORMATION
FORMATION EN MÉDECINE ACADÉMIQUE	600 HEURES DE FORMATION
- ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE L'ÊTRE HUMAIN	
- PATHOLOGIE GÉNÉRALE	
- PHARMACOLOGIE	
- MESURES D'URGENCE	
- ANAMNÈSE ET RAPPORT D'ANALYSE	
- PSYCHOLOGIE	
- COMMUNICATION	
- HYGIÈNE	

EXIGENCES ODA AM (DIPLÔME FÉDÉRAL DE NATUROPATHE)

DOMAINE	NOMBRE D'HEURES À EFFECTUER	NOMBRE D'HEURE RÉALISÉES
<p>M1 FORMATION MÉDICALE DE BASE</p> <p>CONNAISSANCES DE BASE EN SCIENCES NATURELLES CONNAISSANCES MÉDICALES DE BASE : BIOLOGIE, ANATOMIE, PHYSIOLOGIE CONNAISSANCES MÉDICALES DE BASE : PATHOLOGIE PSYCHOPATHOLOGIES EXAMENS MÉDICAUX ET CLINIQUES MESURES MÉDICALES D'URGENCE PHARMACOLOGIE EFFETS PLACEBO ET NOCEBO ÉPIDÉMIOLOGIE HYGIÈNE ET PROTECTION ANTI-INFECTIEUSE RÉFÉRENCE À D'AUTRES SPÉCIALISTES CONCEPTS THÉRAPEUTIQUES DIAGNOSTIC ÉVALUATION MÉDICALE MESURES MÉDICALES D'URGENCES CONCEPTS THÉRAPEUTIQUES</p>	<p>1500H DONT</p> <p>700H</p> <p>EN PRÉSENTIEL</p>	
<p>M2 FORMATION EN NATUROPATHE</p>	<p>1700H DONT</p> <p>1000H EN PRÉSENTIEL</p>	

POUR LES MODULES M1 À M2 :

- UNE COPIE DES DIPLÔMES DES AUTRES ÉCOLES EST EXIGÉE PAR LA DIRECTION D'AGAPÊ (LE NOMBRE D'HEURES EN PRÉSENTIEL DOIT ÊTRE CLAIREMENT INDiqué SUR LES DOCUMENTS OFFICIELS REMIS)
- LE NOMBRE D'HEURES DE COURS EN PRÉSENTIEL DOIT CORRESPONDRE AUX EXIGENCES DE L'ODA AM (WWW.ODA-AM.CH)

DOMAINE	NOMBRE D'HEURES À EFFECTUER	NOMBRE D'HEURE RÉALISÉES
M3 SANTÉ ET ÉTHIQUE	60H DONT 28H EN PRÉSENTIEL	
M 4 TRAVAIL DE THÉRAPEUTE	300H DONT 104H EN PRÉSENTIEL	
M 5 DIRIGER ET GÉRER L'ENTREPRISE	90H DONT 28H EN PRÉSENTIEL	

POUR LES MODULES M3 À M5 :

- UNE COPIE DES DIPLÔMES DES AUTRES ÉCOLES EST EXIGÉE PAR LA DIRECTION D'AGAPÊ (LE NOMBRE D'HEURES EN PRÉSENTIEL DOIT ÊTRE CLAIREMENT INDIQUÉ SUR LES DOCUMENTS OFFICIELS REMIS)
- UNE RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS SERA ORGANISÉE POUR DÉTERMINER SI LE NIVEAU OBTENU EST SUFFISANT

POUR LES DÉTAILS DES OFFRES DE FORMATION, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉREZ À LA BROCHURE « CONTENUS DE FORMATION »